

Groupe « formation+révolution »

*Chroniques de « formation-révolution »*

*Compte-rendu de la séance du mercredi 9 mai 2007*

par ALEXANDRE SAFDERI

(Textes de la séance : Alain BADIOU, « Qu'est-ce qu'une institution philosophique », in *Conditions*, Paris : Ed. Seuil, 1999, pp. 83-90 ; Jacques RANCIÈRE, « Préface », in *Le philosophe et ses pauvres*, Paris : Flammarion, 2007, pp. III-XIV).

Si certes l'on appréhende souvent le terme d'un dessein commun non sans quelque tristesse, cette dernière soirée du 9 mai, clôturant le séminaire *Formation et révolution*, sera, c'est certain, bien loin de léser les braves liens et l'agréable connivence d'une petite association très accueillante toujours, soudée autour et grâce à la philosophie. Aussi se déroula-t-elle plaisamment et dans le calme hormis peut-être l'insignifiante bagatelle de fin de soirée, que l'on oubliera, naturellement.

Très tôt, aux premières prémisses de la discussion, il fut question de *l'adresse de la philosophie*, ou plus précisément de la "maladresse" de cette dernière. Qu'est-ce à dire ?

Quand bien même ne fut-ce pas énoncé pareillement, cette considération mit en jeu ce sur quoi dès les premières séances nous nous sommes penché, c'est-à-dire le *rôle* et la *position de l'intellectuel*. En effet, de la "sortie de la caverne" khayatienne, à la prépondé-

rance de la pratique sur la théorie (sujette de l'intellectuel) que s'est efforcé de souligner Guattari, en passant par la "communauté spirituelle" liant les intellectuels, voulue par W. Benjamin, il s'est agit toujours de la légitimité et de la justesse de la position intellectualiste par rapport aux événements, à l'actualité des mouvements sociaux, etc.

En ce qu'il s'est agit de *penser* la révolution en relation avec la formation, l'octroi d'un enseignement, d'une éducation, et donc par cette spéculation depuis la position intellectualiste jugeant et raisonnant, il fallut nécessairement étudier ce qu'est ce rôle intellectuel, c'est-à-dire d'en savoir plus sur ce qu'est l'intellectuel par ce que fait ce dernier. Ainsi de ce rôle, trois principales fonctions furent dégagées :

Celle première du *repérage*, c'est-à-dire celle de définir la signification et l'importance de l'événement intéressé.

Vient ensuite celle de *l'évaluation*, du jugement de l'événement.

Et enfin celle de la *transmission* de l'estimation à qui pourra en user pratiquement, par exemple.

C'est en somme au troisième de ces niveaux que se situe le problème, en ce que de lui germent nombres de complications, quant à la transmission même, mais aussi quant aux autres niveaux. En effet, vient, lorsque j'ai cerné et jugé l'événement, qu'il me faut savoir à qui suis-je supposé transmettre mon estimation. Mais de là vient aussi qu'il me faut savoir en quoi suis-je moi-même en mon droit de juger et d'apprécier l'événement. Enfin, il est à savoir quel est ce droit et quelle est sa provenance, me chargeant d'une responsabilité, dont je ne sais si je dois l'accepter ou la refuser. *Suis-je à ma bonne place ?* Qui, ou qu'est-ce qui offre le statut d'intellectuel ? N'est-ce pas en fin de compte moi-même, me réveillant lucidement sur les événements qui se présentent à moi, qui me qualifie d'intellectuel ? Car comment sinon puis-je être qualifié de savant si même pas je ne sais quelle est ma condition ? Mais aussi à l'inverse, et de là vient le problème, il est à savoir si ainsi, en me sacrant moi-même d'intellectuel, je ne me fais pas le détenteur illégitime d'un droit qu'arbitrairement j'aurai pris.

S'il reste encore difficile, comme peut par ailleurs nous le montrer l'histoire de la philosophie, de répondre à de telles questions, une

réaction se fait sentir de bon droit et franchement, à savoir celle du *refus d'un déterminisme des places*. Car en me questionnant sur la justesse de mon droit à prendre le titre d'intellectuel, je laisse entendre, ou du moins laisse se former cette idée déplaisante qu'il est, en ce monde, un livre où seraient consignés les titres et les droits titulaires des individus déterminés et répertoriés, légitimant donc la prise d'un titre par les uns et le refus de ce titre pour les autres. L'émission du jugement, le titre de l'émetteur, l'adresse de cette transmission et le destinataire seraient ainsi tous "listés". Liberticide déterminisme...

Ou bien peut être y aurait-il une *somme de mouvements perpétuels*, remettant incessamment en cause le juste titre des uns par rapport aux agissements, ou à la volonté des autres par exemple. Ainsi pourrions nous penser le rôle de chacun, en conjuguant l'authenticité et la conformité dans la revendication d'un titre, évitant ainsi sa prise sauvage et injustifiée, au refus de l'attribution a priori et résignée d'une "étiquette".

Et que penser de l'institution et de l'institutionnalisation d'un titre, pensées déjà depuis le texte de W. BENJAMIN ?

"Peut-être faudrait-il que l'institution se *désinstitutionalise*, pour qu'elle se sauve du schème critique du contrôle des titres et des attributions des titres, et pour pouvoir peut-être préserver la convenance et la portée de son institution". Si de telle suggestion furent relevées, il n'a pas été dit comment l'institution pourrait se "désinstitutionnaliser" elle-même, sans que périssent ce sur quoi elle repose : le respect et une certaine autorité de l'institution.

Ce que tend à soulever de telle considération et ce qu'elle revendique, pouvant à certains égards être qualifiée d'utopique, ne se situe pas tant dans une pure considération du statut de l'institution, mais dans ce que l'institution est censée reconnaître, à savoir, l'intellectuel et la production intellectuelle. Pourquoi ne pas prôner la *prolifération tous azimuts de la production intellectuelle*, débridée de la reconnaissance stricte et élitiste de l'institution ?

S'il est possible de prôner de telles idées, encore reste-t-il à se prononcer sur les moyens, permettant une telle prolifération. Car cela, en principe est "très bien", mais comment le réaliser ?

Cela serait de l'ordre de la pure contingence, *de la fortune de l'événement*, immaîtrisable et sciemment irréalisable puisque appelant de trop rares conditions. En outre, entreprendre de réunir les conditions propices à cette conception égalitaire de la production intellectuelle, équivaldrait à entamer *l'institutionnalisation de l'égalité*, celle-ci renforçant justement l'inégalité de par son favoritisme sélectif.

Ainsi faudrait-il louer *l'héroïsme du militant dans l'instant*, comme le voudrait Guattari, plutôt que le "pseudo-intellectuel" fondant l'institution, catalogue théorique des critères intellectualistes.

Nonobstant, il apparaît dans la tentative de se défaire de l'institution, que l'on y retombe fatalement, tout comme en fin de compte Guattari, qui défendait la prééminence de la pratique sur la théorie mais par le médiateur théorique du discours intellectuel, retombait dans la théorisation qu'il dénonçait. Car en définissant le régime institutionnel que nous refusons, ne sommes nous pas nous même dans l'institutionnalisation ? Ceci est manifeste lorsqu'il s'agit derechef de la transmission : en effet, ne faut-il pas, ne serait-ce seulement que pour la transmission de cette doctrine de la "désinstitutionnalisation", qu'il y ait un *disciple*, c'est-à-dire en somme un individu se chargeant de recueillir l'enseignement du juge intellectuel, pour le sauvegarder voir le partager et le transmettre ? En ce cas, il s'agit encore de considérer les critères de cette transmission, les qualités de qui transmet et celles de qui reçoit.

De l'inéluctable théorisation du discours de Guattarien répugnant la théorie, à la volonté intellectuelle échouée de la "désinstitutionnalisation" institutionnalisant quelque chose en fin de compte, n'est-il pas à dire, par rapport à ce que plus haut il a été rapporté, que ce qu'il faille c'est davantage d'héroïsme ? Loin de réprouver la gravité des trésors inestimables de la raison, peut-être est-ce à dire qu'inévitablement le discours intellectuel, quel qu'il soit et par définition, introduit dans l'immédiateté de l'instant une médiation intellectuelle, enrayant cette spontanéité pourtant propice comme il a été dit aux conditions pratiques d'une action intellectuelle dénuée des bornes institutionnalisées.

Et sans cesse roule et revient cette lourde écume problématique qu'est de savoir *comment penser l'institution sans gardien...* Mais à défaut d'institution comme à défaut d'un suprême regard divin, n'y a-t-il pas quelque chose ? Ne sommes nous pas quelque chose subsistant parfois au pire des bouleversements, lorsque se meurent toute institutions ? "Les plébéiens ouvriers poètes et autodidactes" là où l'institution ne veut d'eux, sont-ils (ou ont-ils été) du vide ? Pas encore, nous l'espérons tous...

Peut-être que là au croisement, dans cette somme de mouvements où se croisent les individus perdant, gagnant, échangeant respectivement leur titre, se situe l'idéal condition, l'éminemment productive, la prolifération tous azimuts confondus. Mais encore, il reste que cette situation rare déjà en elle-même, ne peut être réalisée, ni reproduite, sans quoi nous pourrions peut-être faire de cette condition, une constante égalitaire et donc idéale. Derechef, peut-être est-il au fond de pareilles conceptions, même si bien souvent l'espoir d'une communauté tend à l'égalité et la fraternité d'un partage libre et bien-faisant, quelque utopie, idéalité chimérique...

Peut-être aussi est-ce de cela que nous devrions nous satisfaire, du croisement plutôt que du prolongement achevé du mouvement vers un autre extrême, c'est-à-dire comme cela a été dit d'une *logique de la bâtardise*. N'étant jamais expert, plutôt que de vouloir se faire de "noble race", peut-être faut-il se contenter de cette condition de "bâtard", "entre chien et loup", n'atteignant pas l'excellence, l'accomplissement du mouvement dans sa direction, mais manifestant au moins de la créativité, *de la vie*.

Mais si le croisement, qu'il s'agisse d'un croisement intercommunautaire, interculturel, international, etc., est ainsi en soi admirable, il reste dans son exécution, difficilement possible. Car l'égalité, on l'a dit, est en acte par opposition à une égalité institutionnelle superficielle et impropre à la réalité actuelle, et cette égalité ayant une "cruciale" position au carrefour de deux mouvements, nécessite qu'il y ait bien ces deux mouvements, c'est-à-dire de part et d'autre. En d'autres termes, ce croisement idéal n'est possible que s'il n'apparaît respectivement chez les individus, une certaine *curiosité*, impulsion du mouvement d'un individu vers un autre. Car comment penser le

croisement des mouvements de deux individus si l'un des deux, ou les deux peut-être ne veulent pas bouger ? Là se situe l'utopie, à vouloir de chacun qu'il s'investisse dans une composition commune (la composition d'un croisement de deux mouvements), à vouloir de la volonté ce qu'elle peut refuser indépendamment des bons conseils de la raisons, sa "proche voisine".

Mais un phénomène apparaît plus effrayant, puisque essentiellement d'actualité, à savoir comme on l'a dit : le libéralisme. En effet, comment penser aujourd'hui le croisement, lorsqu'une conception économique, extrapolée à la politique et en fin de compte au domaine social, fait que chacun si il en a la possibilité, peut s'approprier la condition qu'il désire, se faire ce qu'il veut, c'est-à-dire "loup" ou "chien". Comment penser le croisement dans un pareil contexte, ou tout un chacun peut presque du jour au lendemain, en ayant "de bons filons", se faire Philosophe, se faire "un Deleuze au sombre cheveux long", comme certains de ces dandys défilant sur les scènes du libéralisme spectaculaire ?

Ainsi, s'il apparaît qu'il soit incontestablement problématique de définir à qui revient tel ou tel titre, la logique de *l'appropriation titulaire* pourrait être aujourd'hui confortée dans un contexte politico-économique, permettant à qui le peut et le veut, de s'approprier le titre qu'il souhaite. Aussi peut-il sembler nécessaire, du moins très utile ne serait-ce que pour la juste valeur de la philosophie (par exemple) de se prononcer sur la légitimité de l'appropriation des titres (d'intellectuel en l'occurrence), car si la détermination de la volonté, dans sa rigidité peut facilement corrompre le but juste vers lequel tendait cette détermination (comme en ce qu'il peut y avoir de dangereux lorsque Rousseau affirme que "si quelqu'un ne veut pas être libre on l'y forcera") peut-être est-il aussi néfaste de laisser libre la volonté, s'appropriant à tort la part des uns, ne voulant point partager, refusant tout "croisement". En ce sens, "supposons" par exemple qu'il existe en philosophie, des pseudo philosophes, quelques rustres "artisans" gavant la "masse" d'un spectacle rentable mais proprement "antiphilosophique", pourrait on alors penser une nouvelle avant-

garde de philosophes originaux et inventifs mais ne pouvant occuper leur place légitime, déjà prises ?

Peut-être est-ce à dire en somme que, jointe à la considération de la formation intellectuelle, la révolution devrait se penser dans une certaine provocation du mouvement encourageant le croisement, la rencontre, le partage et en somme tout ce qui peut idéologiquement être conçu comme l'incitation au mouvement. Ainsi le moment révolutionnaire, conçu comme un mouvement réaliserait son idéal, non dans l'accomplissement de son mouvement, mais au moyen terme de ce dernier, lorsque dans la positive confrontation à d'autres mouvements, les deux directions se confondraient, se rencontreraient, partageraient. L'instant est éphémère, et conçu ainsi, semble ne tendre qu'à sa propre perte, pour que derechef s'amorce un mouvement nouveau, dans une autre direction.